

**Assemblée générale**

Distr. générale
21 décembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 135 b) de l'ordre du jour

Financement des forces des Nations Unies

chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

**Budget de la Force intérimaire des Nations Unies
au Liban pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005
au 30 juin 2006**

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	1–7	4
II. Ressources nécessaires	8–11	10
III. Incident survenu à Cana	12	13
IV. Analyse des variations	13–21	13
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	22	16
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Comité des commissaires aux comptes		16
Annexe		
Organigramme		19
Carte		20



Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, dont le montant s'élève à 94 277 700 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 2 000 militaires, 125 fonctionnaires internationaux et 339 membres du personnel recruté sur le plan national.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 et l'objectif de la FINUL est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats qui présentent une analyse par composante (composante opérations et composante appui). Les effectifs constituant les ressources humaines de la mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la mission.

L'explication des variations enregistrées dans les ressources, aussi bien dans les ressources humaines que dans les ressources financières, se réfère s'il y a lieu aux produits spécifiques prévus par la mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2003/04)	Montant alloué (2004/05)	Dépenses prévues (2005/06)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	40 465,1	40 637,0	39 143,1	(1 493,9)	(3,7)
Personnel civil	30 673,5	31 946,6	33 937,7	1 991,1	6,2
Dépenses opérationnelles	18 757,4	20 376,7	21 196,9	820,2	4,0
Montant brut	89 896,0	92 960,3	94 277,7	1 317,4	1,4
Recettes provenant des contributions du personnel	4 340,3	4 685,4	4 715,7	30,3	0,6
Montant net	85 555,7	88 274,9	89 562,0	1 287,1	1,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	89 896,0	92 960,3	94 277,7	1 317,4	1,4

Ressources humaines

	<i>Contingents^a</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national^b</i>	Total
Direction exécutive et administration				
Effectif approuvé 2004/05	–	6	5	11
Effectif proposé 2005/06	–	7	3	10
Composantes				
Opérations				
Effectif approuvé 2004/05	2 000	–	–	2 000
Effectif proposé 2005/06	2 000	–	–	2 000
Appui				
Effectif approuvé 2004/05	–	119	298	417
Effectif proposé 2005/06	–	118	336	454
Total				
Effectif approuvé 2004/05	2 000	125	303	2 428
Effectif proposé 2005/06	2 000	125	339	2 464
Variation nette	–	–	36	36

^a Effectif autorisé/proposé le plus élevé.

^b Comprend les administrateurs et les agents des services recrutés sur le plan national.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre V du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

1. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) dans ses résolutions 425 (1978) et 426 (1978). La plus récente prorogation du mandat a été autorisée par la résolution 1553 (2004) du Conseil en date du 29 juillet 2004.
2. La FINUL a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de rétablir la paix et la sécurité internationales.
3. Dans le cadre de cet objectif général, la Force contribuera à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les produits par composante : opérations et appui.
4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Force ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de la gestion, qui sert l'ensemble de la Force. La variation des effectifs par rapport au budget de 2004/05, y compris les reclassements de postes, est analysée au niveau de chaque composante.
5. Le quartier général de la FINUL, qui abrite les bureaux du commandant de la Force et du chef de l'Administration, est situé à Naqoura, à 5 kilomètres environ de la Ligne bleue et à 90 kilomètres de Beyrouth. Le bureau de la liaison, de l'administration et des achats (Maison de la FINUL) se trouve à Beyrouth. Tous les déplacements du personnel et les transports de marchandises et de services entre ces deux sites sont effectués par la Force.

Direction exécutive et gestion

6. Le bureau du commandant de la Force est chargé de la direction générale et de la gestion.

Tableau 1

Ressources humaines : direction exécutive et gestion

	Personnel recruté sur le plan international							Personnel recruté sur le plan national ^b	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4 ^a	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité	Total partiel		
Bureau du commandant de la Force										
Effectif approuvé 2004/05	1	1	2	—	—	2	—	6	5	11
Effectif proposé 2005/06	1	1	2	—	—	3	—	7	3	10
Variation nette	—	—	—	—	—	1	—	1	(2)	(1)

^a Un poste P-5 reclassé à P-4.

^b Comprend les administrateurs et les agents des services généraux recrutés sur le plan national.

7. *Personnel international : un poste supplémentaire.* Un poste d'agent des services généraux a été redéployé du Groupe de l'appui militaire à la composante appui afin d'exécuter les tâches de secrétaire du Bureau d'enquête du quartier général de la mission.

Agents des services généraux recrutés sur le plan national : diminution de deux postes. Deux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national ont été redéployés à la composante appui. Un poste a été attribué au Groupe de la sécurité au sein du Bureau du chef de l'Administration, et l'autre poste a été redéployé au Groupe de l'appui militaire afin d'aider aux activités de déminage.

Composante 1 : opérations

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
1.1 Les parties respectent rigoureusement la Ligne bleue	1.1.1 Absence d'incursions aériennes, maritimes ou terrestres ou de fusillades le long de la Ligne
<i>Produits</i> • 178 850 jours-hommes de patrouille mobile (5 hommes x 98 patrouilles x 365 jours) • 186 150 jours-hommes aux postes d'observation (5 hommes par poste x 2 équipes x 51 postes d'observation x 365 jours) • 480 heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue • 180 heures de vol pour les enquêtes et les mouvements opérationnels • 2 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité	
Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
1.2 Normalisation de l'exercice par le Gouvernement libanais de son autorité au Sud-Liban	1.2.1 Présence accrue des autorités libanaises au Sud-Liban par rapport à l'exercice 2004/05
<i>Produits</i> • Réunions de liaison hebdomadaires et réunions mensuelles de haut niveau avec les parties concernant la normalisation de la situation au Sud-Liban • Médiations auprès des parties concernant les sources potentielles de conflit afin de désamorcer les conflits • Maintien de la coopération avec les autorités libanaises, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation et la culture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Office des Nations Unies à Vienne, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, le Service de la lutte antimines et les organisations non gouvernementales en ce qui concerne la fourniture d'une aide humanitaire à la population locale. Les domaines de coopération portent notamment sur l'évaluation des besoins, la fourniture de connaissances et de ressources humaines et la distribution d'articles fournis par les donateurs	

- Maintien de la collaboration en ce qui concerne les activités de déminage, y compris par la fourniture de cartes et le transfert des informations sur le déminage avec les autorités et administrations libanaises

Facteurs externes : Aucune des parties concernées ne fait obstacle à la totale liberté de mouvement de la FINUL.

Tableau 2

Ressources humaines : composante 1 : opérations

<i>Catégorie</i>	Total
<i>1. Contingents</i>	
Effectif approuvé 2004/05	2 000
Effectif proposé 2005/06	2 000
Variation nette	–

Composante 2 : appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.1 Fourniture d'un appui logistique, administratif et en matière de sécurité efficace	2.1.1 Augmentation de la largeur de bande du réseau local de 100 méga-octets (100 % du réseau en 2004/05) à 1 gigaoctet (33 % du réseau en 2005/06) 2.1.2 Réduction du nombre d'accidents automobiles de 213 en 2003/04 à 192 en 2004/05 et à 173 en 2005/06
<i>Produits</i> Amélioration des services • Mise en application de la première année d'un programme de trois ans de modernisation du matériel de réseau • Mise en application d'un programme de formation de chauffeurs à l'intention des membres des contingents Personnel militaire • Emplacement, relève et rapatriement de 2 000 hommes en moyenne • Fourniture et entreposage de rations dans 42 positions militaires pour un effectif moyen de 2 000 hommes Personnel civil • Administration de 125 membres du personnel international et de 339 membres du personnel recruté sur le plan national en moyenne	

Installations et infrastructures

- Entretien et réparation de 42 positions militaires, y compris 977 modules d'hébergement préfabriqués et 161 logements et bâtiments à usage de bureaux non préfabriqués
- Entretien de 50 kilomètres de routes d'accès à diverses positions militaires
- Réparation et entretien de 16 hélistations

Transports terrestres

- Exploitation et entretien de 722 véhicules, y compris 50 véhicules blindés, dans 5 sites

Transports aériens

- Exploitation et entretien de 4 avions à voilure tournante

Transmissions

- Appui et entretien de 10 autocommutateurs privés, 1 500 postes téléphoniques, 2 stations terriennes par satellite, 600 postes de radio portatifs bidirectionnels, 300 émetteurs-récepteurs portatifs, 40 répéteurs VHF et 55 emplacements de micro-ondes

Informatique

- Appui et entretien d'un réseau étendu, de 580 ordinateurs de bureau, 45 serveurs, 82 ordinateurs portatifs, 320 imprimantes et 60 lecteurs numériques dans 10 sites

Services médicaux

- Fonctionnement et entretien de 5 hôpitaux du niveau I et de 2 hôpitaux de base pour tout le personnel de la mission et pour la population civile locale en cas d'urgence
- Fourniture de conseils confidentiels bénévoles au sujet du VIH et de services de dépistage pour tout le personnel
- Programme de sensibilisation au VIH à l'intention de tout le personnel, notamment par l'éducation entre pairs

Sécurité

- Fourniture de services de sécurité 24 h sur 24 à 42 positions militaires, au quartier général de la mission et à la Maison de la FINUL
- Organisation de 4 sessions d'information sur la sensibilisation aux questions de sécurité et les plans d'urgence à l'intention de 2 000 militaires, 125 membres du personnel international et 339 membres du personnel recruté sur le plan national

Facteurs externes : Les fournisseurs et entrepreneurs sont en mesure de livrer les biens et services conformément aux contrats.

Tableau 3
Ressources humaines : composante 2 : appui

	Personnel recruté sur le plan international							Personnel recruté sur le plan national ^b	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4 ^a	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité	Total partiel		
Administration										
Effectif approuvé 2004/05	–	1	8	13	76	21	–	119	298	417
Effectif proposé 2005/06	–	1	8	13	76	20	–	118	336	454
Variation nette						(1)		(1)	38	37

^a Deux postes P-5 reclassés à P-4.

^b Comprend les administrateurs et les agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Réalisation escomptée/produit

Réalisation escomptée : 2.1 Fourniture d'un appui logistique, administratif et en matière de sécurité efficace et efficient à la mission

Produits

- Entretien et réparation de 42 positions militaires, y compris 977 logements et bureaux préfabriqués et 161 non préfabriqués
- Entretien de 50 kilomètres de routes d'accès à diverses positions militaires
- Réparation et entretien de 16 hélistations
- Appui et entretien de 10 autocommutateurs privés, 1 500 postes téléphoniques, 2 stations terriennes par satellite, 600 postes de radios portatives bidirectionnelles, 300 émetteurs-récepteurs portatifs, 40 répéteurs VHF et 55 emplacements de micro-ondes
- Appui et entretien d'un réseau étendu, de 580 ordinateurs de bureau, 45 serveurs, 82 ordinateurs portatifs, 320 imprimantes et 60 lecteurs numériques dans 10 emplacements
- Fonctionnement et entretien de 722 véhicules, y compris 50 véhicules blindés dans 5 emplacements
- Emplacement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 2 000 militaires
- Fourniture et entreposage de rations dans 42 positions militaires pour un effectif moyen de 2 000 militaires

Justification

- Agents des services généraux : réduction d'un poste
- 1 poste d'agent des services généraux au sein du Groupe de l'appui militaire a été redéployé au Bureau du commandant de la Force pour s'acquitter des fonctions de secrétaire du Bureau d'enquête du quartier général de la FINUL
- Agents des services généraux recrutés sur le plan national : 38 postes supplémentaires
- 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national ont été redéployés du Bureau du commandant de la Force. Un poste a été attribué au Groupe de la sécurité au sein du Bureau du Chef de l'Administration, tandis que l'autre poste a été redéployé au Groupe de l'appui militaire pour l'aider dans ses activités de déminage
- 36 postes supplémentaires d'agent des services généraux sont proposés afin de permettre la transformation de 36 postes d'entrepreneur titulaire de contrats de louage de services auprès de la mission en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national. Ces entrepreneurs exécutent à l'heure actuelle des fonctions de base dans les domaines du génie, des transports, des transmissions de l'informatique et de l'appui militaire. La FINUL a besoin de leurs services en permanence et ils contribuent à la fourniture des produits indiqués plus haut.

II. Ressources nécessaires

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2003/04) (1)	Montant alloué ^a (2004/05) (2)	Dépenses prévues (2005/06) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	—	—	—	—	—
Contingents	40 465,1	40 637,0	39 143,1	(1 493,9)	(3,7)
Police civile	—	—	—	—	—
Unités de police constituées	—	—	—	—	—
Total partiel	40 465,1	40 637,0	39 143,1	(1 493,9)	(3,7)
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international ^b	17 743,9	18 099,5	18 143,0	43,5	0,2
Personnel recruté sur le plan national ^c	12 929,6	13 847,1	15 794,7	1 947,6	14,0
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—	—
Total partiel	30 673,5	31 946,6	33 937,7	1 991,1	6,2
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	80,1	48,0	48,0	—	—
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants	—	—	—	—	—
Voyages	323,9	376,1	335,1	(41,0)	(10,9)
Installations et infrastructures	6 351,9	7 264,5	9 178,7	1 914,2	26,4
Transports terrestres	6 429,6	5 485,0	4 445,6	(1 039,4)	(19,0)
Transports aériens	1 489,4	1 521,6	1 648,7	127,1	8,4
Transports maritimes ou fluviaux	—	—	—	—	—
Transmissions	1 508,1	1 465,9	1 326,8	(139,1)	(9,5)
Informatique	1 164,3	1 121,5	1 220,1	98,6	8,8
Services médicaux	641,2	799,7	763,0	(36,7)	(4,6)
Matériel spécial	622,9	608,2	531,2	(77,0)	(12,7)
Fournitures, services et matériel divers	1 946,0	1 686,2	1 699,7	13,5	0,8
Projets à effet rapide	—	—	—	—	—
Total partiel	18 757,4	20 376,7	21 196,9	820,2	4,0
Montant brut	89 896,0	92 960,3	94 277,7	1 317,4	1,4
Recettes provenant des contributions du personnel	4 340,3	4 685,4	4 715,7	30,3	0,6
Montant net	85 555,7	88 274,9	89 562,0	1 287,1	1,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	89 896,0	92 960,3	94 277,7	1 317,4	1,4

^a Compte tenu de l'ajustement de la répartition des ressources approuvées entre les catégories « Militaires et personnel de police » et « Dépenses opérationnelles ».

^b Un taux de vacance de postes de 6 % a été retenu pour 2005/06, contre 4 % pour 2004/05.

^c Un taux de vacance de postes de 3 % a été retenu pour 2005/06, contre 1 % pour 2004/05.

B. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

8. Le montant nécessaire au titre du matériel majeur et du soutien logistique autonome pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, calculé sur la base des taux de remboursement standard, s'élève à 3 512 200 dollars et se répartit comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant</i>
Matériel majeur	
Contingents	
Matériel majeur	1 935,5
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	
Restauration (cuisines)	65,0
Mobilier de bureau	56,1
Électricité	68,7
Missions secondaires du génie	39,4
Blanchisserie et nettoyage	390,1
Magasins – divers	106,5
Transmissions	
Transmissions	28,0
Services médicaux	
Services médicaux	313,6
Matériel spécial	
Neutralisation des explosifs et munitions	110,7
Observation	398,6
Total partiel	1 576,7
Total	3 512,2

<i>Facteurs approuvés pour la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	0,50	9 novembre 1998	Pas de date
Usage opérationnel intensif	2,30	9 novembre 1998	Pas de date
Acte d'hostilité ou abandon forcé	–	9 novembre 1998	Pas de date
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25-2,00		

C. Formation

9. Le montant estimatif des dépenses de formation pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 se répartit comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant</i>
Formation de consultants	—
Voyages, formation	150,0
Droits d'inscription, fournitures et services	176,0
Total	326,0

10. Les ressources demandées doivent permettre de dispenser une formation dans les domaines des transports terrestres, des transmissions et de l'informatique, du génie, des achats, de l'approvisionnement et de la gestion des avoirs, des finances, de l'information et de la stratégie politique.

D. Contributions non budgétisées

11. La valeur estimative des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 est la suivante :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur estimative</i>
Accord sur le statut des forces ^a	1 280,4
Total	1 280,4

^a Comprend les frais de location du quartier général de la FINUL à Naqoura (441 200 dollars), ceux de la Maison de la FINUL à Beyrouth (333 500 dollars) et ceux des positions militaires (505 700 dollars) couverts par le Gouvernement libanais.

III. Incident survenu à Cana

12. Au paragraphe 13 de sa résolution 58/307, l'Assemblée générale a prié de nouveau le Secrétaire général de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte que soient intégralement appliqués le paragraphe 8 de sa résolution 51/233, le paragraphe 5 de sa résolution 52/237, le paragraphe 11 de sa résolution 53/227, le paragraphe 14 de sa résolution 54/267, le paragraphe 14 de sa résolution 55/180 A, le paragraphe 15 de sa résolution 55/180 B, le paragraphe 13 de sa résolution 56/214 A, le paragraphe 13 de sa résolution 56/214 B et le paragraphe 14 de sa résolution 57/325, a insisté de nouveau sur le fait que le montant de 1 117 005 dollars correspondant aux dépenses occasionnées par l'incident survenu à Cana le 18 avril 1996 était à la charge d'Israël, et prié le Secrétaire général de lui faire rapport sur la question à la reprise de sa cinquante-neuvième session. Comme suite à l'adoption de ces résolutions, ce montant a été inscrit au titre des sommes à recevoir par la FINUL, et le Secrétaire général a envoyé à la Mission permanente d'Israël 10 lettres à ce sujet (dont la plus récente date du 27 octobre 2004), auxquelles aucune réponse n'a été donnée.

IV. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats escomptés avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficacité (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Variation</i>	
Contingents	(1 493,9)	(3,7 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

13. La variation est imputable principalement à la réduction des dépenses relatives aux rations par suite de la négociation de prix contractuels favorables et de l'amélioration des contrôles exercés sur l'entreposage et la distribution des rations aux contingents.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	1 947,6	14,0 %

• **Gestion : régularisation de la situation d'agents contractuels**

14. Le principal facteur est imputable à la transformation de 36 postes d'agent contractuel dans le cadre de contrats de louage de services en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national. Ces agents contractuels s'acquittent à l'heure actuelle de fonctions de base dans les domaines du génie, des transports, des transmissions, de l'informatique et de l'appui militaire, et la FINUL a besoin de leurs services en permanence. Les montants correspondants à ces contrats de louage de services apparaissaient sous la catégorie Installations et infrastructures durant l'exercice 2004/05.

	<i>Variation</i>	
Voyages	(41,0)	(10,9 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

15. La variation est imputable au fait qu'il n'y aura pas de voyages au titre de la formation, ce qui s'explique principalement par les efforts constants déployés par la mission pour maximiser le recours à des méthodes autres que les voyages pour les activités opérationnelles et les activités d'appui de la mission.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	1 914,2	26,4 %

• **Facteurs externes : amélioration de la sécurité**

16. La variation est due principalement aux montants supplémentaires demandés pour les travaux de construction, de transformation et de rénovation des installations et infrastructures existantes de la Force. Ces montants ont pour objet de remédier aux lacunes constatées dans le domaine de la sécurité et aux risques qui avait été identifiés à la suite d'une évaluation des risques en matière de sécurité effectuée par la mission.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(1 039,4)	(19,0 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

17. La réduction des ressources nécessaires s'explique principalement par l'amélioration des contrôles en matière de gestion, qui ont permis de réduire les stocks de pièces de rechange, ce qui a permis à son tour de réduire les dépenses prévues au titre des pièces de rechange pour l'exercice 2005/06.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	127,1	8,4 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

18. L'augmentation des ressources nécessaires est imputable à une augmentation du nombre d'heures de vol d'hélicoptère, qui a été porté de 720 heures en 2004/05 à 780 heures en 2005/06. Les heures de vol supplémentaires correspondent aux activités de formation et contribueront à l'exploitation dans des conditions sûres de la flotte d'hélicoptères de la mission.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	(139,1)	(9,5 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

19. La baisse s'explique principalement par la diminution des stocks de pièces de rechange détenus par la mission et est le résultat de l'amélioration du contrôle de gestion exercé sur les stocks de pièces de rechange, ainsi qu'à la réduction de la faible rotation des stocks par suite de l'usage et de la non-reconstitution.

	<i>Variation</i>	
Informatique	98,6	8,8 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

20. L'augmentation des ressources nécessaires est essentiellement imputable à la nécessité de se conformer aux directives actuelles concernant la sécurité physique et électronique des données. Il est nécessaire pour ce faire de mettre en place un deuxième niveau de sécurité électronique faisant appel à la technologie Stonegate. En outre, des serveurs supplémentaires sont requis pour exploiter les systèmes d'urgence concernant les téléserveurs de manière à permettre à la mission de continuer à s'acquitter de ses fonctions essentielles en cas de panne du principal serveur sur place de la mission.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	(77,0)	(12,7 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

21. Le matériel de détection des mines et de déminage acheté lors des exercices antérieurs demeure utilisable, ce qui réduit la nécessité de procéder à de nouveaux achats durant l'exercice 2005/06.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

22. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la FINUL se présentent comme suit :

a) Ouverture d'un crédit d'un montant de 94 277 700 dollars aux fins du fonctionnement de la Force pendant la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006;

b) Mise en recouvrement, à raison de 7 856 475 dollars par mois, du montant indiqué à l'alinéa a) ci-dessus, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force.

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Comité des commissaires aux comptes

A. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/58/759/Add.6)

<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
1. Le Comité estime que les affectations à d'autres missions doivent rester véritablement temporaires. Il demande que des mesures soient prises pour remédier à la situation à la FINUL et qu'il lui soit fait rapport sur la question dans le prochain projet de budget pour la mission (par. 20).	Au 31 août 2004, l'effectif du personnel temporaire affecté à la mission avait diminué de 22 % par rapport aux chiffres communiqués au Comité en février 2004.
2. Le Comité trouve assez vagues les données qui lui ont été communiquées à propos des voyages. À l'avenir, la justification des voyages proposés devrait être directement liée aux activités et produits exécutés par la Force (par. 22).	Il a été donné suite à cette recommandation.

*Demande/recommandation**Mesures prises*

3. Le Comité demande qu'à l'avenir, l'information présentée sur les besoins de formation comportent, au minimum, une brève description des cours envisagés, avec une indication précise des domaines de formation et des résultats attendus, du point de vue des produits et activités de la Force. À cet égard, le Comité appelle l'attention sur la recommandation du Comité des commissaires aux comptes tendant à ce que l'Administration évalue l'efficacité des activités de formation afin de s'assurer qu'elles coïncident avec les objectifs des fonctionnaires et avec ceux de l'Organisation (par. 25)

Il a été donné suite à cette recommandation.

4. Le Comité note que le nombre de véhicules mis à la disposition du personnel international par la FINUL dépasse les normes. Le Comité demande que la mission prenne les mesures nécessaires pour s'aligner sur les normes d'attribution des véhicules (par. 27).

Il a été donné suite à cette recommandation.

5. Le Comité craint que son acceptation de cette estimation ne soit interprétée comme préjugant du résultat du processus de négociation des demandes d'indemnisation. D'autre part, le rapport sur l'exécution du budget indique que des économies ont été réalisées du fait que l'on avait prévu au titre de l'indemnisation des propriétaires des montants plus élevés que ceux qui ont été négociés, ce qui montre une tendance de l'Administration à surestimer ce poste du budget. En conséquence, le Comité consultatif ne recommande pas l'approbation de crédits supplémentaires d'un montant de 428 000 dollars au titre des demandes d'indemnisation et règlements. Il compte que la mission négociera les conditions les plus favorables pour le règlement de toutes les demandes d'indemnisation en instance, à un coût minimum pour l'Organisation. Il demande également qu'un état détaillé des dépenses liées au règlement de ces demandes d'indemnisation figure dans le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2004/05 (par. 28).

La mission rendra compte de la question des demandes d'indemnisation réglées et en instance dans le prochain rapport sur l'exécution du budget.

<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
6. Le Comité s'inquiète de lire, dans les observations du Comité des commissaires aux comptes, que les articles excédentaires en instance de cession ne sont pas convenablement entreposés et protégés des intempéries, ce qui pourrait réduire leur valeur de cession potentielle. Le Comité demande que la FINUL fasse le nécessaire pour améliorer les conditions d'entreposage des articles excédentaires (par. 29).	La FINUL a pris les mesures voulues pour que les articles excédentaires soient convenablement entreposés et protégés des intempéries.

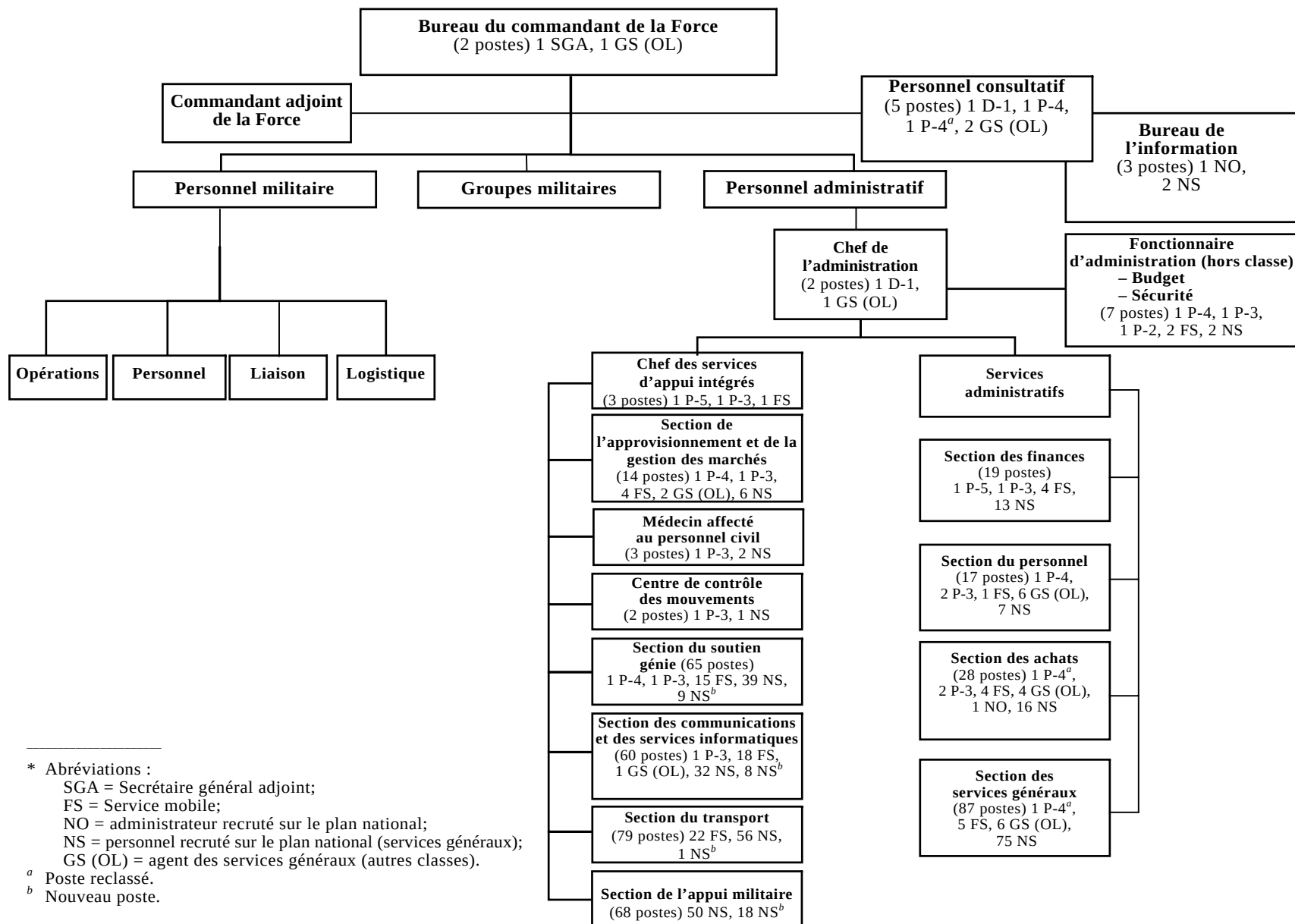
B. Comité des commissaires aux comptes

[A/58/5 (Vol. II)]

<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
À la FINUL, les articles excédentaires en instance de cession n'étaient pas convenablement entreposés et protégés des intempéries, ce qui pouvait réduire leur valeur de cession potentielle [par. 52 e)].	La FINUL a pris les mesures voulues pour que les articles excédentaires soient convenablement entreposés et protégés des intempéries.

Annexe

Organigramme*



* Abréviations :

SGA = Secrétaire général adjoint;

FS = Service mobile;

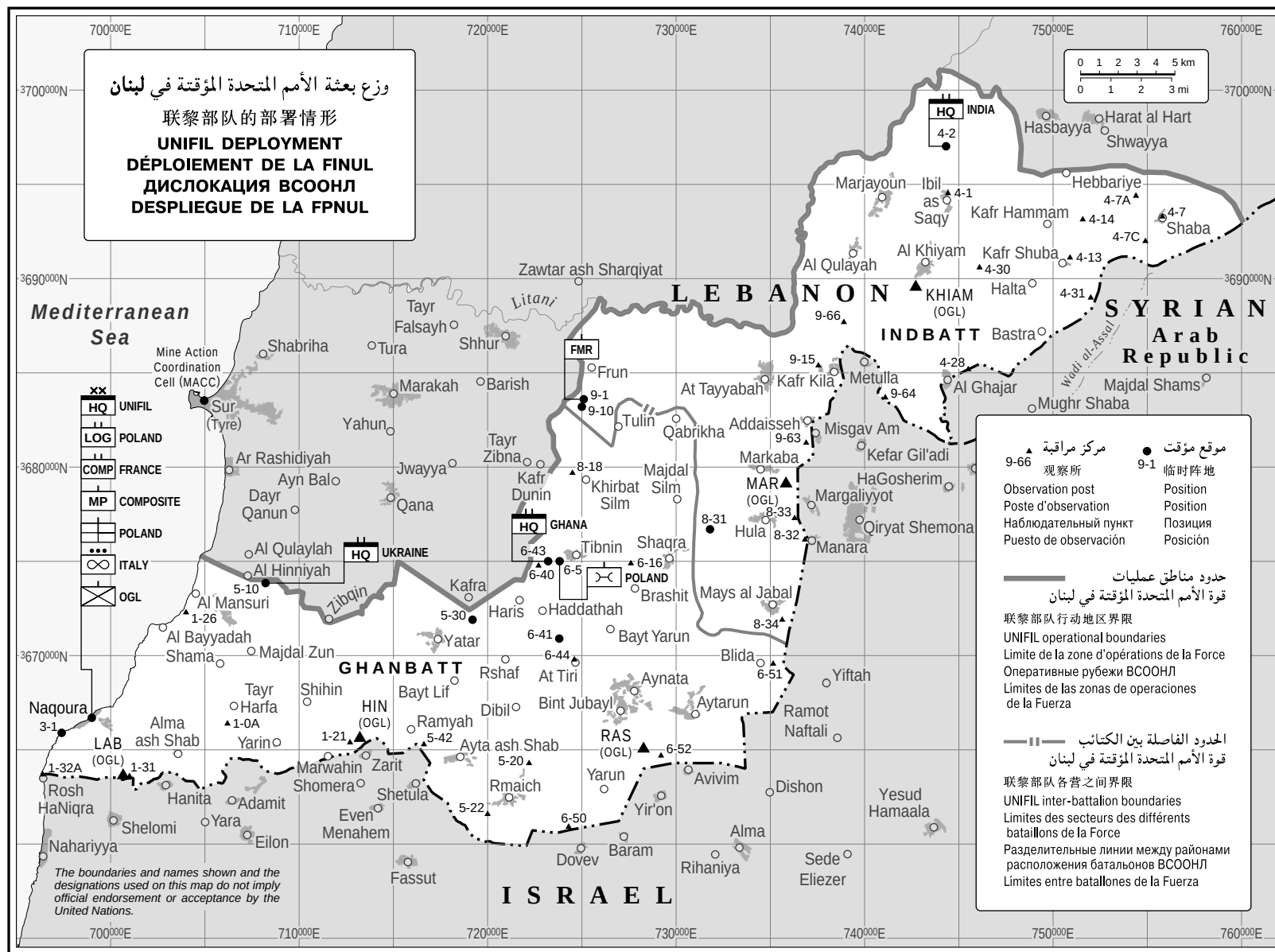
NO = administrateur recruté sur le plan national;

NS = personnel recruté sur le plan national (services généraux);

GS (OL) = agent des services généraux (autres classes).

^a Poste reclassé.

^b Nouveau poste.



Map No. 4144 Rev. 9 UNITED NATIONS
 July 2004

Department of Peacekeeping Operations
 Cartographic Section